



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 février 2024
Français
Original : anglais

Pouvoirs du représentant de la Chine au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu, le 27 février 2024, des pouvoirs signés par le Ministre chinois des affaires étrangères attestant que M. Fu Cong a été nommé représentant de la Chine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

